



FICHE EXPERIENCE

Pépinière de mots : la culture maraîchère au service des femmes du quartier Quartier Berthe, la Seyne sur Mer – Var

MOTS CLES

EMPLOI/INSERTION
LIEN SOCIAL

■ LE TERRITOIRE CONCERNE

Le quartier Berthe à la Seyne sur Mer

La commune de la Seyne sur Mer s'est développée autour de son port et de ses chantiers navals, situés à proximité immédiate du centre ville. Dans le courant des années 1960/70, face à une forte arrivée de main d'œuvre, les quartiers nord ont fait l'objet d'une zone d'urbanisation prioritaire constituant le quartier Berthe.

La ville de la Seyne sur Mer est aujourd'hui en situation difficile : 30% de la population est en zone urbaine sensible ; 1/3 de la population vit en HLM. La précarité est présente dans tous les quartiers, mais concentrée dans le nord et le centre-ville. Depuis plus de 20 ans, certains quartiers sont inscrits dans les sites « Politique de la ville ». C'est le cas du quartier Berthe situé au nord de la Seyne : HVS, DSQ, Contrat de ville, ZFU, ZUS, GPV, et maintenant PRU.

D'une surface de 109 hectares, ce quartier est constitué de sept « micro quartiers » de logements sociaux totalisant 3 341 logements dont plus de 600 vacants de manière structurelle et conjoncturelle (des démolitions sont programmées depuis plusieurs années)¹.



La partie nord du quartier Berthe est isolée du reste de la ville : voie ferrée et gare de triage au nord, une large voie communale à l'est, deux voies départementales de 4 voies à l'ouest et au sud. Espaces sans identité, tours et barres, attestent d'une forme urbaine des années 60. Les points positifs sont des équipements relativement nombreux, une desserte par les transports en commun, un maillage associatif important et bien sûr, aujourd'hui, la requalification urbaine, qui commence à se voir.

¹ Source : Projet de rénovation urbaine du quartier de Berthe, convention ANRU, période 2005-2009

■ GENESE DU PROJET

Au départ, une association : **Femme dans la Cité**, créée en 1993, dont les objectifs étaient de développer des actions de socialisation, d'insertion sociale, scolaire et professionnelle, d'accompagnement à la scolarité ... Au fil des activités développées, le constat a été fait que ces femmes possédaient des savoir-faire, culinaires entre autres. Le désir et la volonté de valoriser ces savoir-faire ont débouché sur une activité de préparation et de partage de repas. Les femmes de l'association ont souhaité développer cette activité en ouvrant un restaurant. Les financeurs, souhaitant préserver les activités de **Femme dans la Cité** quelque soit le succès de ce restaurant, ont demandé la création d'une association spécifique pour porter le nouveau projet.

En 1996 est donc créée l'association AVIE : **Association varoise de l'insertion par l'économique**. Au départ, les repas sont préparés et servis dans les locaux de l'association Femme dans la Cité. Toutes les femmes engagées dans le projet travaillent bénévolement et font découvrir leur cuisine du monde. Jusqu'en 2001, où, grâce à la détermination sans faille des porteurs du projet pour convaincre les financeurs de sa viabilité, est créé le restaurant d'insertion « Le Petit Prince de la Seyne sur Mer », qui permet aux femmes d'accéder à une première expérience et à une qualification professionnelle, bagages nécessaires pour intégrer le marché du travail classique.

Le restaurant « Le Petit Prince de la Seyne sur Mer » accueille le public en salle du lundi au samedi midi, avec une fonction traiteur toute la semaine. Le succès de cette activité permet d'ouvrir en 2006 une boulangerie pâtisserie, puis, en 2011, d'un second restaurant : « le Petit Prince de Toulon ».

Par la suite, et partant toujours de la même volonté de valoriser les savoir-faire de ces femmes, un autre projet est né. En effet, les femmes du quartier Berthe, en tout cas celles participant aux activités de l'association Femme dans la Cité, sont pour beaucoup issues d'un milieu rural, et ont un savoir-faire agricole : pourquoi donc ne pas profiter de ce savoir-faire pour cultiver des légumes ? De fil en aiguille a été monté le projet de création d'une activité maraîchère sur le quartier Berthe.

■ OBJECTIFS DE L'ACTION

- cultiver les légumes qui peuvent être utilisés pour le restaurant le Petit Prince,
- permettre une source d'économie pour le budget des familles,
- réunir des femmes de toutes origines, habitantes du quartier, parlant peu le français : une activité collective génère des échanges verbaux et permet l'amélioration de la pratique du français
- sortir du milieu très urbain du quartier Berthe,
- développer la citoyenneté par une meilleure connaissance des rouages administratifs que suppose le montage d'un dossier

■ MODALITES DE MISE EN ŒUVRE

Un terrain a été trouvé en 2001 via un particulier qui a autorisé gracieusement la culture d'une partie d'un terrain, à la Seyne. Mais en 2007, la propriétaire a récupéré son terrain pour en faire bénéficier sa belle-fille, agricultrice.

Pendant trois ans, l'activité maraîchère a été suspendue, faute de terrain. Des demandes à toutes les institutions, personnes, bouche-à-oreille, ont finalement abouti en 2011. L'Amicale de la Reppe (rivière à Ollioules, commune voisine), entendant parler du projet, en parle aux riverains de la rivière, et l'un d'eux accepte de louer son terrain de 1500 m², pour un prix modique de 600 € par an. La contrainte imposée est celle de respecter la charte environnementale destinée à préserver l'écosystème du cours d'eau.

Les légumes cultivés sont ceux traditionnellement cultivés dans la région : tomates, courgettes, aubergines, haricots verts, laitues, herbes aromatiques ... Mais aussi, certains légumes cultivés habituellement en Afrique: gombos par exemple, et aussi hibiscus, absinthe ... Pas de fruits – les arbres fruitiers mettent trop de temps à donner, seulement fraises, framboises ... L'hiver, la culture se poursuit avec les légumes de saison : carottes, navets, choux ...

La récolte va pour la moitié aux femmes, l'autre moitié aux restaurants « le Petit Prince ». Des demandes d'habitants pour des « paniers » existent, mais la récolte n'est pas assez importante pour satisfaire ce type de demandes.

On peut parler d'une agriculture naturelle : aucun engrais n'est utilisé. Le terme « biologique » n'est cependant pas utilisable car, d'une part, le cahier des charges pour obtenir ce label est trop strict, et d'autre part, le déversement des eaux de ruissellement d'une route départementale en bordure de terrain peut être source de pollution ...

Par ailleurs, cette action étant financée notamment par des fonds européens FEDER, le drapeau et le logo de l'Europe sont donc affichés, en bordure du terrain, et sur le minibus : cette affichage a suscité de nombreuses questions, ce qui a permis d'aborder le fonctionnement et le rôle des institutions européennes.

Ce qui a pu être financé par le FEDER : l'achat d'une serre (pour continuer la culture l'hiver), le système d'irrigation permanente par les béals (canaux traditionnels d'irrigation, gérés de manière collective par les riverains de la rivière), l'accès au terrain (en contrebas depuis la route d'accès), le minibus qui conduit les femmes du quartier Berthe au terrain.



Le terrain à Ollioules © ASP-Europe-urbain

■ PUBLIC BENEFIAIRE

30 femmes, avec un « noyau » de 21 habituées

■ PARTENAIRES ET FINANCEURS

Budget global annuel : 56 440 €

- Toulon Provence Méditerranée : 15 000 €
- FEDER (Projet urbain intégré de Toulon Provence Méditerranée) : 35 440 €
- Région PACA via le CUCS de la Seyne sur Mer : 4 000 €
- CG 83, direction « Quartiers solidaires » : 2 000 €

■ MOYENS HUMAINS

- Une directrice en CDI pour un quart de temps sur l'action
- Une secrétaire en CDI pour quart de temps sur l'action
- Une animatrice en CDI à temps plein

L'action participe au maintien de 3 CDI.

■ BENEFICES DE L'ACTION

- retour à la terre et valorisation des savoir-faire
- sortie du cadre urbain
- échanges conviviaux
- amélioration de la pratique orale de la langue française
- réalisation d'économie dans le budget des ménages concernés
- montée en compétence sur le travail agricole

- valorisation possible pour le retour à l'emploi
- meilleure connaissance de dispositifs et de processus relevant de la citoyenneté : fonctionnement du béal, fonctionnement des institutions françaises et européennes.

■ DIFFICULTES RENCONTREES

Pas de difficultés réelles, seulement quelques « freins » :

- les vacances scolaires d'été : les femmes pour la plupart quittent la Seyne, au moment où il y a le plus de travail ! La rotation sur le terrain est difficile à organiser,
- l'aménagement du terrain : pas de toilettes. L'association aurait souhaité des toilettes sèches, mais la configuration du site, près de la rivière sujette aux crues (très rarement cependant) ne le permet pas. Une demande a donc été faite auprès de la mairie d'Ollioules,
- Les eaux de ruissellement de la route départementale,
- Des demandes de personnes souhaitant rejoindre l'activité, mais qui ne peuvent être satisfaites (terrain trop petit).

■ PROJETS 2011

En dehors de la poursuite de l'action de culture maraîchère, l'association Pépinière de Mots souhaite développer son action dans le domaine de la citoyenneté (connaissance des institutions européennes et françaises). Celle-ci a déjà été mise en œuvre en 2010, avec un voyage à Paris, avec visite des institutions, et à Strasbourg, avec la visite, entre autres, du Parlement européen. Le projet pour 2011 est d'aller à Bruxelles, pour donner une réalité aux institutions européennes

■ ATTENTES ENVERS LE CRPV-PACA

Mise en relation avec des initiatives similaires, en région, en France ou en Europe

■ CONTACTS :

<p>Madame Jamela ARI Association Femmes dans la cité 7, avenue Jean Bartolini Le Floréal BP 483 83514 La Seyne-sur-Mer Tel : 04 94 94 42030</p>	<p>Projet urbain intégré de TPM : Alexandre Tyminski : atyminski@pmed.org Valérie Richard : vrichard@pmed.org</p> <p>CUCS de la Seyne-sur-Mer : Nora Boujemaoui, Séverine Garcin : gipnouvelleseyne@gmail.com</p> <p>CG Var, direction Quartiers solidaires : Antonio Gongalvez : 04 98 00 96 70</p>
--	---